



COTISATION CLUB ET FORFAIT GONFLAGE AIR

ANNEE 2021

COTISATION ANNUELLE AU CLUB

Actif : CHF 65.00 (40frs dès sept.)

Sympathisant : CHF 30.00

Actif apprenti / étudiant : CHF 40.00 (20frs dès sept.)

Junior (> 12 ans) : 20frs (10frs dès sept.)

FORFAIT ANNUEL « GONFLAGE AIR »

N.B. : Les contrôles « ASIT » doivent être en ordre pour gonfler, ainsi que la signature du formulaire / règlement

Gonflage individuel : CHF 50.00 (25frs dès sept.)

Gonflage club : CHF 150 (100frs dès sept.)

Gonflage cohabitant (membres actifs ET même adresse) : CHF 80.00 (50frs dès sept.)

COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION SUISSE DE SPORTS SUBAQUATIQUES (FSSS > www.fsss.ch)

FSSS avec assurances **a) + b)** : CHF 60.00

FSSS avec assurances **a) + b) + c)** : CHF 75.00

FSSS : Adhésion « individuelle » possible, contactez Philippe Patthey (informations sur www.ti-plunch.ch ou en bas de page)

a) Responsabilité Civile **b)** Protection juridique **c)** Assurance plongeur sportif + DAN national et international

MODALITES DE VERSEMENT

- **COMPTE BANCAIRE** : IBAN : CH09 0900 0000 1747 5828 8
- Importants de détailler le paiement :
 - Qui est concerné par le paiement
 - Détails du paiement :
 - Type de cotisation et année (cotisation club actif/sympathisant ; gonflage air individuel / cohabitant / formateur ; fédé /assurance)
- **ECHEANCE DU VERSEMENT** : 15 avril 2021 ou selon notification (inscription et carte gonflage en cours d'année)
 - ATTENTION, selon importance du retard de versement, risque de :
 - Frais de rappel : Fr. 10.00 et blocage de la carte de gonflage

Pour le comité

Philippe Patthey, trésorier

Ti-Plunch Club

Case Postale 250 – 1920 Martigny 1

www.ti-plunch.ch IBAN CH09 0900 0000 1747 5828 8

Trésorier : Philippe Patthey – Tél : 079 679.91.03 – E-mail : philippe.patthey@hotmail.com